

La Marmotte

Marmota marmota

Les Marmottes européennes sont originaires d'un groupe de Rongeurs du Pliocène d'Amérique du Nord.

Le genre n'apparaît en Europe qu'au Quaternaire avec *Marmota primigenia* dont les restes sont connus des Pyrénées, et qui a donné d'abord la *Marmotte bobac* de laquelle serait séparée *Marmota marmota* à l'interglaciaire RISS- WURM.

L'aire de répartition des Marmottes comprend toute la région holarctique. Malgré cette vaste aire, toutes les Marmottes appartiennent à la même espèce *M. marmota*, les diverses formes conservant une valeur taxonomique. La sous-espèce des Alpes est *Marmota marmota marmota* (Linnaeus, 1758). Une sous-espèce différente a été décrite des Tatras.

La distribution actuelle de *Marmota marmota* résulte des diverses réintroductions réalisées à partir d'animaux provenant des Alpes.

L'espèce est connue actuellement de tous les massifs montagneux, Vosges et Jura exceptés, encore que dans ce dernier une observation ait été faite en 1976 au Crêt de la Neige par ROLANDEZ (la Marmotte existe dans le Jura suisse où elle a été réintroduite il y a plusieurs dizaines d'années).

C'est dès les années 1950, à plusieurs reprises et en divers sites des Pyrénées, qu'eurent lieu les premières réintroductions hors des Alpes. Pourtant, sans qu'on sache pourquoi, la Marmotte reste très localisée, avec des populations peu florissantes.

Pour le Massif central, 11 Marmottes (provenance Haute-Savoie) furent (ré)introduites en juillet 1978 sur le Tanargue près d'Aubenas (07) à l'initiative des chasseurs et de la DDA.

Dans le département du Puy-de-Dôme, une dizaine d'animaux réintroduits se maintiennent dans le Mont-Dore. Dans le Cantal, un lâcher officiel de 10 Marmottes en 1964 au Puy de Peyre-Arse, a été suivi en 1972 du lâcher de quelques bêtes par un particulier près de Veissière. Les animaux semblent bien acclimatés.

Dans les Préalpes calcaires, à l'initiative de la FRAPNA et du Parc Naturel du Vercors, 46 Marmottes furent réintroduites sur les Hauts-Plateaux du Vercors en 1974 et 1975, renforçant ainsi une population relictuelle excessivement clairsemée.

Dans le massif de la Grande Chartreuse enfin eut lieu dans les années 1940 une (ré)introduction d'initiative privée sur les Hauts-Plateaux, secteur de Bellefonds : les Marmottes lâchées se sont maintenues assez difficilement sans grand essaimage (2 à 3 sites occupés).

En juin et juillet 1983, 150 Marmottes environ (provenant de la Vanoise) ont été lâchées sur le secteur Charmant Son - Bannette - Pinéa, à l'initiative des chasseurs et de la DDA.

D'activité essentiellement diurne, la Marmotte marque un préférendum pour les pentes herbeuses bien ensoleillées, plus ou moins encombrées de gros blocs. Les colonies, composées de groupes familiaux, sont en principe installées au-dessus de 1.000 m, mais des sites d'altitude inférieure ont été signalés.

De régime strictement végétarien, la Marmotte accumule d'importantes réserves graisseuses pour l'hibernation qui va d'octobre à avril, avec cependant des écarts de plus ou moins 1 mois suivant les conditions climatiques et/ou l'exposition des versants. Les terriers d'hibernations sont plus profonds que ceux d'été et leurs entrées sont obstruées par de la terre et des pierres. Les Marmottes s'y endorment, sur un remplissage d'herbe, en groupe pouvant atteindre 6 ou 7 individus.

Les accouplements ont lieu dès le réveil printanier et les mises-bas (2 à 4 jeunes, ou plus suivant des auteurs) surviennent au bout de 5 semaines (mai-juin). Les jeunes seraient aptes à se reproduire à 2 ans.

D. ARIAGNO